

opinion. Dans ce cas, c'est au raisonnement à guider pour conduire à une bonne détermination.

La chaux fait périr les plantes, soit par sa propriété caustique, soit par sa faculté d'absorber tout l'acide carbonique de l'air. Cela seul indique qu'il faut la répandre, peu de temps après qu'elle est sortie du four, sur les prairies tourbeuses qu'on a la volonté de défricher pour les mettre en culture de céréales ou autres, afin de faire mourir les joncs, les laiches et autres plantes vivaces, et opérer la transformation de leur substance en mucilage dissoluble; mais qu'il faut attendre qu'elle ait perdu la plus grande partie de sa causticité, quand on veut la répandre sur les prairies naturelles ou artificielles qu'on est dans l'intention de conserver, ou quand on doit semer immédiatement après des céréales ou autres plantes délicates. Cependant, dans tous les cas, on peut employer la chaux vive, pourvu qu'on en mette peu, et qu'on l'ait réduite en poudre.

La chaux doit être répandue sur les prairies, à la fin de l'automne, c'est-à-dire à des époques où les bestiaux n'y trouvent rien à manger.

On prétend qu'il serait nuisible de mettre deux fois de suite de la chaux toute pure dans un même local. Ainsi lorsqu'au bout de quelques années on est dans le cas de rompre de nouveau un champ qui en a reçu, on la mêle avec du fumier.

L'intérêt de l'agriculture est de faire un grand usage de la chaux sur toutes les terres qui ne sont pas crayeuses, et dans tous les cas où les frais de sa fabrication, de son achat, de son transport et de sa dispersion sur les champs pourront être au moins remboursés par l'augmentation du produit des deux premières années.

Ce n'est que par des essais faits avec intelligence qu'on peut s'assurer de la quantité de chaux qu'on doit répandre dans tel canton et sur tel champ.

Il vaut mieux mettre de la chaux plus souvent sur les champs qu'abondamment en une seule fois, excepté quand il s'agit de faire périr les plantes d'un marais qu'on veut cultiver en céréales. C'est presque toujours pour avoir mis trop de chaux à la fois sur un terrain qui en demandait peu, ou pour l'avoir enterrée trop profondément avant qu'elle fût éteinte à l'air, qu'on a dit, comme principe de pratique, que la chaux ne produisait de bons effets que la seconde ou la troisième année après son application sur le terrain.

Pour cette opération, comme pour tant d'autres, la prudence impose la loi de faire des essais avant que de s'y livrer sur une grande échelle. En agriculture, il faut aussi prendre garde de donner naissance à des préjugés. La bonté d'une pratique est compromise souvent par la seule manière défectueuse avec laquelle on procède à son exécution.

Soins à donner aux cochonnets.

Si l'on veut profiter avantageusement de l'élevage des cochons sur une ferme, il faut leur donner des soins assidus depuis leur jeune âge jusqu'au temps où l'on doit les livrer à la boucherie. D'ordinaire l'entretien des cochons est trop négligé et se fait même avec la plus grande imprévoyance, à ce point que lorsque le temps est arrivé de les mettre à

l'engrais, on a à opérer sur une masse d'os qui rend les cochons impropres même à engraisser, et la nourriture qu'on leur donne ne sert qu'à augmenter leur charpente.

Les premiers soins et ceux qu'il importe de ne pas négliger sont à l'égard des cochonnets. A mesure qu'ils se développent on doit leur donner du petit lait chaud, dans lequel on délaye du caillé, du son gras, de la farine d'orge, de seigle ou de blé d'inde, suivant que l'on peut en cultiver sur la ferme. Au bout d'un mois, on augmente leur nourriture, en y ajoutant soit des feuilles de salade, du mourron, des pommes de terre ou autres racines potagères que l'on fait cuire. Il faut leur donner cette nourriture en l'absence de la truie ou des autres cochons qui pourraient la leur disputer et les estropier.

Deux mois après leur naissance, ils peuvent se passer de la mère; un plus long espace de temps la fatiguerait. Il faut avoir soin de les laisser aller dans un parc qu'on leur destine, pour les accoutumer insensiblement au régime ordinaire. Ce parc doit être dans le voisinage de la maison, afin qu'on puisse mieux le surveiller.

Nous désapprouvons entièrement cette manie de laisser les cochons errer en pleine liberté. Ceci indique une négligence coupable, et une complète insouciance à l'égard des cultivateurs voisins qui ont parfois à souffrir des déprédations que causent à la propriété ces animaux errants. Les municipalités devraient passer des règlements sévères contre les cultivateurs qui laissent leurs cochons errants tout le cours de l'année, l'hiver comme l'été.

Fente des arbres sains.

Les fentes ont lieu sur les arbres sains et vigoureux comme sur les arbres abattus lorsque ceux-ci commencent à sécher.

La peau se déchire, se divise en deux, et suit communément la perpendicularité de l'arbre, à moins qu'il ne se trouve sur sa route des nœuds formés par l'origine des branches qui ont été précédemment coupées, et dont l'écorce a dans la suite recouvert la plaie. Alors la fente se détourne pour l'ordinaire, fait un contour, et très-souvent reprend au-dessus du nœud sa direction perpendiculaire. La fente suppose de toute nécessité une végétation vigoureuse dans l'arbre, et l'écorce de celui qui n'a pas assez de nourriture ou qui n'a précisément que celle dont il a besoin, n'éclate jamais pendant la belle saison. Elles surviennent, pour l'ordinaire, aux arbres que l'on taille dans l'été, et à ceux qui sont exposés à de trop continuels arroses. Dans l'un et l'autre cas il y a surabondance de sève; l'ascendante ne peut dissiper son superflu par les branches, par les feuilles, etc., au moyen de la transplantation; et l'absorption de l'humidité de l'air, faite la nuit par les feuilles, augmente encore ce volume de sève lorsqu'elle redescend aux racines, depuis que le soleil est couché jusqu'à ce qu'il se relève. La résistance de l'écorce se trouvant plus faible que l'impulsion de la sève, cette dernière est forcée d'éclater dans l'endroit le plus aminci et le plus délicat. Aussitôt qu'on aperçoit ces fentes, que l'aubier est à découvert, il faut se hâter de les remplir avec l'onguent de Saint-Fiacre, parce que l'air agit sur le bois